

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **SIX MARS DEUX MILLE VINGT à DIX SEPT HEURE**, le Conseil d'Administration de la Commission Locale d'Information de Soulaines s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe PICHERY, Président.

Étaient présents : PICHERY Ph. – AUDIGE J. – BERGERAT D. – CHAUCHEFOIN D. – DENIZET F. – FROMONT C. – GERARD G. – LIEVRE Ph. – MATHIEU B.

Absents excusés : CORDIER D. - COURTILLIER R. - DEMATONS D.

Le Président de la CLi de Soulaines introduit la séance du Conseil d'administration par les remerciements adressés à la commune de Soulaines Dhuy pour son accueil au sein d'un bâtiment de caractère. Après avoir fait le point sur les membres excusés, le Président propose d'ouvrir les travaux du Conseil d'administration.

En préambule, le Président indique aux membres du Conseil d'administration que les prochaines élections municipales entraîneront très certainement un renouvellement au sein des instances de la CLi. Ce renouvellement sera également l'occasion au besoin de clarifier les statuts ou autres modes de fonctionnement de la CLi, de revoir les membres composant les différentes commissions.

Il ajoute que Monsieur GUERITTE l'a interrogé au sujet de l'absence de Vice-président alors qu'il est prévu dans les statuts. Dans le même ordre, conformément à l'article 9 des statuts, la désignation du Vice-président se fera à l'issue du renouvellement.

Il poursuit par un rappel de l'ordre du jour :

- Eléments budgétaires et financiers
- Subvention ASN
- Installation de la Commission de suivi sanitaire
- Questions et informations diverses.

I. Eléments budgétaires et financiers :

Le Président précise que la CLi de Soulaines ne vit pas au-dessus de ses moyens. Les moyens dégagés par la CLi lui permettront d'engager les investigations abordées lors des assemblées générales et la dernière réunion publique.

Il passe la parole à Monsieur GERARD, trésorier, pour une présentation du bilan 2019 et du prévisionnel 2020 comme suit :

cli de Soulaines COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE SOULAINES
Commission Locale d'Information

CA du 6 Mars 2020 – 17h00

Ordre du jour

Eléments financiers et budgétaires

Bilan financier - Exercice 2019

RECETTES		65 627,49 €	DEPENSES		19 710,86 €
Subvention CD10	50 000,00 €		Secrétariat CLI	13 000,00 €	
Subvention ASN	15 000,00 €		Maintenance site internet	118,80 €	
Produits financiers	627,49 €		Honoraires	1 200,00 €	
			Frais postaux	0,00 €	
			Fournitures administratives	0,00 €	
			Services bancaires	100,71 €	
Résultat année 2019			Réception	2 233,02 €	
	Excédent	45 916,63 €	Déplacements	1 318,33 €	
Solde en caisse au 31/12/2019			Communication	204,00 €	
	Compte courant	57 812,68 €	Réunion publique	1 536,00 €	
	Livret	95 689,08 €	Adhésion ANCCLI (non reçu)	0,00 €	
	TOTAL	153 501,76 €			

ODJ

cli de Soulaines COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE SOULAINES
Commission Locale d'Information

CA du 6 Mars 2020 – 17h00

Ordre du jour

Eléments financiers et budgétaires

BUDGET PREVISIONNEL 2020

RECETTES		84 320 €	DEPENSES		66 804 €
Subvention CD10	50 000 €		Secrétariat CLI	30 000 €	
Subvention ASN	34 320 €		Maintenance site internet	120 €	
			Honoraires	1 200 €	
			Frais postaux	100 €	
			Voyage d'étude	10 000 €	
			Fournitures administratives	100 €	
			Services bancaires	110 €	
			Réception	2 500 €	
			Déplacements	1 500 €	
			Etudes	10 000 €	
			Communication	7 000 €	
			Réunion publique	2 174 €	
			Adhésion ANCCLI	2 000 €	

ODJ

Il est précisé que le précédent cycle d'études s'était élevé à 65 000 €. Aussi, la réserve financière actuelle de la CLi, correspondant à une provision, va lui permettre d'engager les études qu'elle souhaite.

Le Président de la Commission Environnement propose la réalisation d'une étude mesurant l'impact environnemental de l'absence de route directe entre le site du CSA et le site du CIRES. Le Président de la CLi propose d'interpeller l'exploitant par courrier sur ce point, ce que le Conseil d'administration valide d'autant qu'il y a un projet d'extension du CIRES.

Pour le budget prévisionnel 2020, le Conseil d'administration sollicite le vote du budget 2020 à l'équilibre avec la modification de deux points :

- Enveloppe réunion publique : modifier les crédits ouverts à 2200 €,
- Le solde devra être affecté à l'enveloppe des études.

Le Président PICHERY rappelle les motivations du recours à une prestation de services auprès d'une entité disposant de compétences multiples afin de réaliser le secrétariat de la CLi. Après plusieurs recherches d'entités, la solution a été vite arrêtée auprès de la Communauté de communes. Il est précisé que cette prestation de services est assurée sous son autorité et sous sa direction, et non celle du Président de la Communauté de communes. Quant à l'évolution du montant, le Président PICHERY indique que cela correspond à une ambition d'études à réaliser et à un dynamisme quant au fonctionnement de la CLi. Un bilan sera fait à la fin du premier exercice en toute transparence.

Le Président ajoute enfin que les crédits ouverts n'emportent pas nécessairement exécution en intégralité.


Le Conseil d'administration approuve la présentation de ce budget avec les modifications mentionnées ci-dessus.

Il est également évoqué auprès des membres du Conseil d'administration le voyage d'études annuel. Une piste est évoquée sur la Centrale de Fessenheim. Ce sujet sera débattu lors d'un prochain Conseil d'administration.

II. Subvention ASN :

En préambule, il est fait un rappel méthodologique. L'ASN demande de définir les actions envisagées et leurs dépenses prévisionnelles. Sur cette base, l'ASN définit sa subvention, l'inscrit au sein d'une convention puis verse en totalité le montant prévu.

L'ASN ajuste ensuite d'une année sur l'autre sa subvention selon le prévisionnel de l'année et le bilan de l'année précédente.

 COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE SOULAINES CA du 6 Mars 2020 – 17h00			
<u>Subvention ASN</u>			
	BP 2020	Subvention ASN	CLI
Action n°1 <i>Déplacements - missions - réceptions</i>	4 000,00 €	50 % - 2 000 €	2 000,00 €
Action n°2 <i>Remboursement - frais de personnel</i>	30 310,00 €	0 % - 00,00 €	30 310,00 €
Action n°3 <i>Information - communication</i>	19 294,00 €	100 % - 19 294 €	- €
Action n°4 <i>Rémunération d'intermédiaire et d'honoraires</i>	13 200,00 €	100 % - 13 200 €	- €
TOTAL	66 804,00 €	34 494,00 €	32 310,00 €

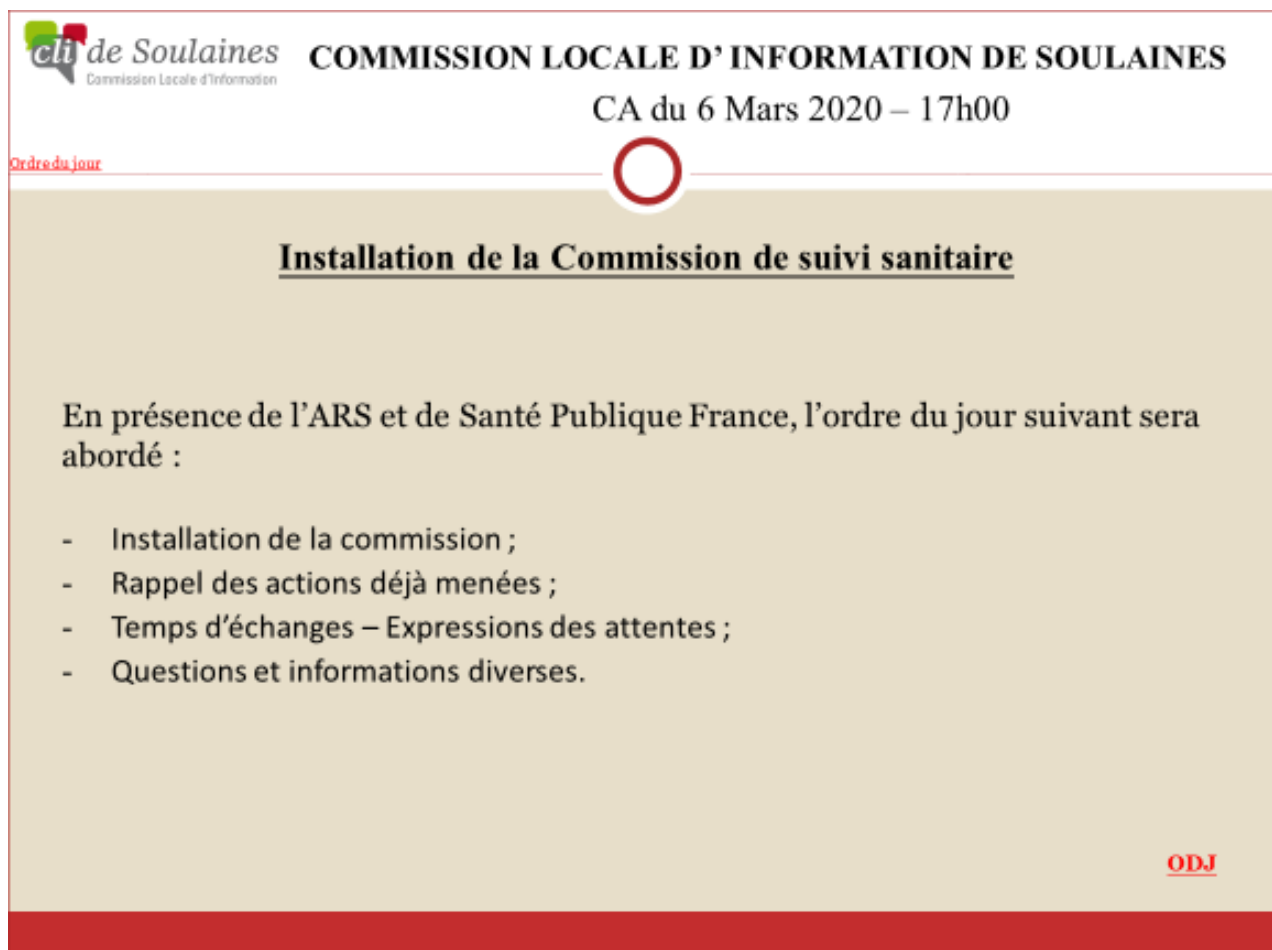
ODJ

L'annexe technique présentée est jointe en annexe au présent compte rendu. Elle détaille tous les postes inclus dans chacune des actions.

Le Conseil d'administration autorise le dépôt du dossier tel que présenté. Pour autant, il est bien noté que la demande de subvention est ambitieuse considérant le résiduel constaté sur la subvention de l'année précédente.

III. Installation de la Commission de suivi sanitaire :

Le Président rappelle les noms des membres composant la commission de suivi sanitaire ainsi que l'ordre du jour de la réunion :



The image shows a document cover for a meeting agenda. At the top left is the logo for 'cli de Soulaines Commission Locale d'Information'. To its right, the text reads 'COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE SOULAINES' and 'CA du 6 Mars 2020 – 17h00'. Below this, a red circle is centered. Underneath the circle, the title 'Installation de la Commission de suivi sanitaire' is written in bold. The main body of the document is a light beige color with a red border. It contains the text 'En présence de l'ARS et de Santé Publique France, l'ordre du jour suivant sera abordé :' followed by a list of four items: 'Installation de la commission ;', 'Rappel des actions déjà menées ;', 'Temps d'échanges – Expressions des attentes ;', and 'Questions et informations diverses.'. In the bottom right corner, the acronym 'ODJ' is written in red.

Installation de la Commission de suivi sanitaire

En présence de l'ARS et de Santé Publique France, l'ordre du jour suivant sera abordé :

- Installation de la commission ;
- Rappel des actions déjà menées ;
- Temps d'échanges – Expressions des attentes ;
- Questions et informations diverses.

ODJ

Le Président rappelle l'histoire du dossier et les interrogations issues des dernières études, ayant justifié l'institution de cette commission dont les membres sont issus du volontariat. Il rappelle la totale transparence qu'il souhaite mettre en place, et c'est pourquoi la Commission a été ouverte.

Il fait part des excuses de Santé Publique France pour la réunion suivante de la Commission, les intervenants étant retenus par l'actualité relative à la crise sanitaire française.

L'ARS sera représenté et se chargera de faire remonter les interrogations et attentes de la Commission auprès de Santé Publique France. Le Président insiste sur le fait que le domaine de la santé est un domaine en terme de confidentialité protégé par la loi et appelle les membres à la discrétion.

IV. Questions et informations diverses :

Sans objet

L'ordre du jour étant épuisé, et la réunion de la commission de suivi sanitaire succédant, la séance est levée à 18h00.

Le, 06/03/2020,
Le Président de CLI de Soulaines,
Ph. PICHERY

ANNEXE FINANCIERE

à la convention N°
relative aux actions 2020
de la Commission Locale d'Information de Soulaines

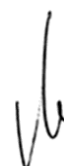
I – DECOMPOSITION FINANCIERE DE L'OPERATION

<u>Action N°1</u> : Déplacements, missions et réceptions	4 000,00 €
<u>Action N°2</u> : Remboursement à la collectivité de rattachement, frais de personnel	30 310,00 €
<u>Action N°3</u> : Information/Communication	19 294,00 €
<u>Action N°4</u> : Rémunération d'intermédiaire et d'honoraires	13 200,00 €
TOTAL	66 804,00 €

II – PLAN DE FINANCEMENT

Autorité de Sûreté Nucléaire	34 494,00 €
Action n°1 (50,00 %)	2 000,00 €
Action n°2 (00,00%)	0,00 €
Action n°3 (100,00 %)	19 294,00 €
Action n°4 (100,00 %)	13 200,00 €
CLI de Soulaines	32 310,00 €
Action n°1 (50,00 %)	2 000,00 €
Action n°2 (100,00 %)	30 310,00 €
Action n°3 (00,00 %)	0,00 €
Action n°4 (00,00 %)	0,00 €

Philippe PICHERY
Président de la CLI de Soulaines



ANNEXE TECHNIQUE

à la convention N°
relative aux actions 2020
de la Commission Locale d'Information de Soulaines

La convention vise les actions d'animation et d'information mises en œuvre par la Commission Locale d'Information de Soulaines, elle se décompose comme suit :

Action N°1 : Déplacements, missions et réception

- Réunions CLI

La Commission Locale d'Information de Soulaines se réunira au moins deux fois par an en Assemblée Générale au cours desquelles sera notamment présenté le bilan d'exploitation du Centre de Stockage de l'Aube, mais aussi tous les différents chiffres issus de l'activité de stockage (tonnages, volumes, radioactivité, etc...). Il sera également question du bilan de la surveillance de l'environnement qui permet de qualifier et de quantifier l'impact radiologique de l'activité du Centre de l'Aube sur son proche environnement. Mais, ces assemblées générales permettent aussi de débattre de divers sujets, et sont aussi l'occasion d'affiner nos connaissances sur l'activité nucléaire française et/ou internationale, ses normes, ses orientations etc... D'autres thèmes seront abordés en fonction de l'actualité ainsi que toutes les modalités nécessaires au fonctionnement de l'association (Présentation et vote du budget, Rapport d'activités, Rapport moral et financier, etc...).

- Formation / Réunion diverses

Le domaine du nucléaire, de par sa haute technicité et de par la diversité des connaissances nécessaires à une vision intéressante de ce secteur d'activité, implique que régulièrement des membres de la Commission Locale d'Information assimilent de nouvelles connaissances. L'Association Nationale des Commissions Locales d'Information (ANCCLI) organise régulièrement des sessions de formations dispensées notamment par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN). Mais cela concerne également les déplacements pour participer à diverses réunions de travail proposées par l'ANCCLI et la traditionnelle Conférence des CLI (ASN).

Action N°2 : Remboursement à la collectivité de rattachement, frais de personnel

La Commission Locale d'Information de Soulaines ne recrutera pas pour assurer le secrétariat, la mise en œuvre des voyages d'étude et assurer le suivi des différentes actions qu'elle conduit. La Communauté de communes de Venduvre Soulaines assurera l'animation et la gestion de la CLI en s'appuyant sur ses ressources humaines et matérielles (téléphones, ordinateurs, bureaux, etc...). A ce titre, il a été établi une convention entre les deux instances qui prévoit une contribution forfaitaire de 30 000 € par an.

L'ensemble des coûts se rapportant à la rémunération des personnels a été pris en compte au titre de l'action n°2. Pour autant, la mise en œuvre des autres actions suppose de mobiliser des ressources humaines. La CLI de Soulaines reste en attente des nouvelles orientations de l'ASN sur ce point.

Action N°3 : Information / Communication

La Commission Locale d'Information envisage de faire un voyage d'étude annuel pour se former et s'informer. La problématique des déchets radioactifs implique de s'intéresser à l'ensemble du processus : de la mine d'uranium aux déchets nucléaires. A ce jour, la thématique envisagée et la destination ne sont pas encore définies. Ce voyage sera d'autant plus important qu'en 2020, avec la prise en compte des élections municipales, une partie de l'assemblée de la CLI de Soulaines sera renouvelée.

Par ailleurs, la Commission Locale d'information se devra de communiquer sur plusieurs thèmes, notamment sur les études qu'elle va conduire ou encore le projet de centre de stockage FA-VL. Elle le fera entre autres par le biais de publications et sur son site internet.

En 2020, la CLI de Soulaines renouvellera l'organisation d'une réunion publique et communiquera à ce sujet afin d'en informer les populations locales, avec notamment l'impression et la diffusion d'affiches sur le territoire de la Communauté de communes Vendeuvre-Soulaines et dans un rayon de 10 km autour du Centre de Stockage de l'Aube.

La CLI de Soulaines renouvellera également sa participation aux journées portes ouvertes de l'Andra qui constitue un vecteur de communication de terrain, en complément des autres actions.

Action N°4 : Rémunération d'intermédiaire et d'honoraires

La CLI de Soulaines poursuit sa construction de référentiels de connaissances sur 2 thèmes : la santé et l'environnement.

4. 1/ La santé :

Dès 2006, l'InVS (devenu depuis Santé Publique France) a été sollicitée par les acteurs du territoire pour la réalisation d'une étude sanitaire axée sur les pathologies liées à la radioactivité ». Les résultats de cette étude ont été délivrés en 2010 démontrant qu'il n'y avait pas d'excès de risque de décès ou d'hospitalisation, à l'exception du cancer du poumon chez l'homme dans un rayon de 15 km autour du site (mortalité et morbidité). Il a été recommandé de poursuivre la surveillance avec des années de données supplémentaires (4 pour les hospitalisations et 5 pour la mortalité).

Aussi, en décembre 2014, Santé Publique France a présenté au comité de suivi le protocole de l'étude complémentaire focalisée sur le cancer du poumon, chez l'homme (même design que l'étude de 2010). Les résultats de l'étude complémentaire ont été communiqués en Octobre 2018 et ont révélé qu'aucun lien ne peut être établi avec l'exposition à d'éventuels rejets du CSFMA.

Pour autant, conscient de l'importance de la thématique, la CLI de Soulaines a décidé de créer en 2019 une commission de suivi sanitaire. La première réunion se tiendra sur le premier semestre 2020.

A ce jour, les modalités de participation de la CLI de Soulaines à ces démarches de surveillance de la santé des populations ne sont pas arrêtées.

4. 2/ L'environnement :

Dans le cadre de sa mission d'information, la CLI de Soulaines a mis en place en 2007 un suivi de l'environnement autour du centre de stockage de l'Aube (CSA). Une nouvelle campagne a été conduite en 2012 dans la continuité afin de :

- De suivre l'évolution des niveaux de radioactivité en renouvelant les mêmes analyses,
- D'élargir le référentiel à partir de nouvelles investigations.

A cette fin, un plan de surveillance et d'analyses a été proposé afin de répondre au mieux au cahier des charges arrêté, comprenant notamment des prélèvements et analyses d'échantillons prélevés dans les domaines terrestres et aquatiques du site du CSA et dans ses environs, mais aussi des mesures des niveaux d'irradiation (débit de dose) autour du périmètre du CSA, durant un jour d'activité du site et un jour d'inactivité.

Les derniers résultats ont été communiqués en fin d'année 2017 puisque deux expérimentations de biosurveillance avaient été introduites sur plusieurs années portant sur des mousses exogènes et l'utilisation des abeilles comme agent de biosurveillance.

La CLI de Soulaines souhaite engager de nouvelles actions dans ce contexte. A ce titre, une enveloppe a été inscrite sur 2020, correspondant à un acompte sur les premières étapes de l'étude.

4. 3/ Réunion publique et gestion :

Par ailleurs, comme indiqué dans le contenu de l'action n°3, la réunion publique prévue en 2020 nécessitera l'intervention d'intermédiaires, et notamment un service de sécurité pour garantir la bonne tenue de la réunion sur les mêmes bases que la réunion publique qui s'est tenue le 12 décembre 2019.

Enfin, afin de garantir la transparence de ses comptes, la Commission Locale d'Information de Soulaines renouvèlera le recours à un commissaire aux comptes qui rend, chaque année un rapport financier, lequel est mis à disposition de l'ensemble des membres de la CLI et est également disponible sur le site internet.

4.4/ Adhésion à l'ANCCLi :

Parce qu'elle est la seule CLI à assurer le suivi d'un Centre de Stockage de déchets radioactifs en activité, la CLI de Soulaines a souhaité adhérer à l'ANCCLi afin que puisse être suivi et mis en avant la question du stockage des déchets au niveau national. Malgré nos relances, l'appel à cotisation 2019 n'a pas été envoyé. Aussi, le budget 2020 comprend deux années de cotisations.

Philippe PICHERY
Président de la CLI de Soulaines

